Un bon rendement qui nous pousse à aller encore plus loin

Francine Lemire M.D. CM CCMF FCMF CAÉ, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET CHEF DE LA DIRECTION

Chers collègues,

Je suis fière de souligner un certain nombre de premières et de réalisations au cours des 4 dernières années et demie.

Nous avons collaboré avec chacun des 17 départements de médecine de famille pour effectuer une évaluation longitudinale sur la mise en œuvre du Cursus Triple C. Nous effectuons un sondage auprès des résidents en médecine familiale au début et à la fin de leur programme de résidence, et après 3 années de pratique.

Nous avons instauré des Certificats de compétence additionnelle dans 5 domaines cliniques : la médecine d'urgence, la médecine du sport et de l'exercice, les soins palliatifs, les soins aux personnes âgées et l'anesthésie en médecine familiale. Je sais que pour certains, le soutien des compétences additionnelles en médecine familiale a créé des tensions; il est approprié pour un organisme pancanadien d'établissement de normes comme le CMFC de déterminer les compétences avancées dans des domaines particuliers.

Après plusieurs années de travail, nous avons lancé Mainpro+, avec des normes à jour pour la certification du développement professionnel continu (DPC). Nous savons que ceci nécessite des ajustements et du travail additionnel de la part des membres; cependant, il est important que les médecins cernent leurs besoins en matière d'apprentissage et qu'ils déterminent les effets du DPC sur leur pratique. La participation à Mainpro+ constitue un excellent moyen pour les médecins de répondre aux exigences du maintien des compétences pour le DPC auprès des ordres des médecins.

Nous sommes passés à un Conseil plus petit et axé sur les compétences, et avons élaboré une stratégie pour favoriser l'engagement de la direction des sections provinciales et des employés, des présidents des comités, et des départements de médecine de famille. Il s'agit d'un projet de longue haleine, qui nécessite de la surveillance et des ajustements. Nous sommes très fiers du bon fonctionnement de ce Conseil et instaurerons un Conseil semblable pour la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale (FAMF). Le Département de la recherche et la Section des chercheurs déploient avec succès leur Plan directeur pour la recherche. Nous contribuons à un projet important pour améliorer la capacité en médecine familiale mondiale grâce au Centre Besrour. Nous avons présenté notre perspective unique de la médecine familiale sur les politiques et pratiques en matière de santé qui touchent les soins aux patients. Le Centre de médecine de famille, les guides Conseil pratique, et la promotion des intérêts de notre discipline, qui comprend notre *Bilan sur le rôle du gouvernement fédéral dans les services de santé* ont contribué largement à cette réalisation.

Nous sommes en train de finaliser le plan stratégique pour 2017 à 2022. Le Conseil et l'équipe de direction travaillent à son élaboration, avec la rétroaction des sections provinciales, des présidents de comités et des sections, des directeurs des départements de médecine de famille, et du personnel. Nous révisons et étoffons la vision et la mission du CMFC. Nous avons cerné trois buts qui appuient notre mission centrale et nos objectifs clés : établir des normes pour favoriser le perfectionnement de médecins de famille compétents et de les soutenir, offrir un service remarquable, et répondre aux besoins en santé en évolution de nos collectivités.

Il est important de déterminer quels sont les services partagés dont l'organisation a besoin pour atteindre ces objectifs.

Les fonctions de l'entreprise comprennent les structures et activités nationales et des sections provinciales; les partenariats externes; la FAMF; l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre; l'allocation des ressources, l'optimisation, et la gérance; le bilinguisme de l'organisation; et *Le médecin de famille canadien*.

Certains des objectifs et des mesures clés sont :

- finaliser un profil de responsabilité en médecine familiale (anciennement *le profil du médecin de famille*) pour mieux éclairer certaines de nos décisions concernant les normes de formation, les attentes reliées à la pratique, et la définition des soins complets, globaux et continus pour la pratique des « années 2020 »;
- approfondir le travail des médecins de famille qui possèdent des compétences additionnelles et les intégrer avec des pratiques mieux axées vers l'exercice de la médecine familiale;
- finaliser, en collaboration avec le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, le développement de lignes directrices pour des plans d'apprentissage personnels;
- améliorer la capacité du DPC par les médecins de famille et pour les médecins de famille, ce qui comprend assurer le succès continu du Forum en médecine familiale en tant que plus important congrès sur la médecine familiale;
- développer et améliorer la capacité quant à l'amélioration de la qualité et la recherche en médecine familiale;
- mieux soutenir les transitions de la pratique;
- réviser et revoir le modèle de soins du Centre de médecine de famille et continuer de travailler à sa mise en œuvre, en vertu de « l'objectif quadruple »[1]; et
- faciliter l'accès aux soins de médecine familiale pour les Canadiens et Canadiennes grâce à l'engagement du CMFC et de la FAMF.

Nous souhaitons obtenir l'approbation finale du plan stratégique en juin 2017 et annoncer son lancement en juillet 2017. Nous aimerions recevoir vos commentaires, au cours des six prochaines semaines. Le CMFC est devenu ce qu'il est grâce à vous, nos membres. Ne manquez pas le billet et le lien sur notre site Web. Nous serions ravis d'accueillir vos commentaires.

Remerciements
Je tiens à remercier **Sarah Scott** et **Eric Mang** pour la révision de cet article.

Références à la **page 336**

This article is also in English on **page 336.**